

Mise en place de l'accompagnement personnalisé

## Quand accompagner suscite réflexions et concertations...

*Au lycée Aristide-Briand de Saint-Nazaire, l'accompagnement personnalisé a été l'objet d'une réflexion collective dès janvier 2010. Certes, la perspective de la réforme du lycée à la rentrée suivante a motivé ce travail, mais c'est aussi parce que l'équipe était déjà sensibilisée à cette question qu'une commission du conseil pédagogique a été chargée de mener une véritable réflexion sur les enjeux de ce dispositif.*

---

Lycée Aristide-Briand, Saint-Nazaire [44]

Propos recueillis par M. Blin auprès de J. Royer, professeur de physique-chimie et aide-inspecteur auprès des IA-IPR

---

Pendant les six années, entre 2003 et 2009, où M. Rickauer a été proviseur du lycée, il a transmis à l'équipe éducative les fruits d'expériences menées dans l'académie de Rouen. Région pilote pour l'accompagnement, diverses expérimentations avaient déjà montré l'importance des mots et la nécessité de passer de "individualisé" à "personnalisé". Ne plus être dans une aide disciplinaire plus ou moins éparpillée selon les difficultés de chacun, mais plutôt dans un apport d'outils méthodologiques qui favoriserait la construction de compétences utiles à une meilleure compréhension dans toutes les disciplines. La réflexion avait donc déjà commencé dans l'établissement avec la création du conseil pédagogique dès 2006, et la mise en place d'un dispositif de tutorat. Dès son arrivée, A. Castagné, la nouvelle proviseure, a incité les équipes à poursuivre le travail au sein du conseil pédagogique afin de créer un dispositif adapté au public du lycée. Seul établissement public de la ville, celui-ci accueille deux mille élèves et fait partie d'une cité scolaire immense, puisqu'un lycée professionnel et un collège y sont également installés. Les élèves qui arrivent en seconde viennent de la ville, mais aussi des communes environnantes ; certains ont parfois un temps de transport important quotidiennement, et bon nombre n'ont pas d'ambitions bien définies. Pour beaucoup, il est facile de

se perdre dans un tel espace, au sens propre comme au sens figuré : devenir un élève de lycée est une première étape à franchir avant d'envisager de quitter le même lycée, diplômé et autonome, pour aborder la suite...

### Heureux concours de circonstances

À Aristide-Briand, le conseil pédagogique a une véritable fonction et environ vingt-cinq personnes (enseignants, conseiller principal d'Éducation, chefs des travaux, personnel de direction) s'appliquent à être des forces de proposition, et à préparer, après travail en commission, des suggestions d'actions concrètes pour les thèmes de réflexion choisis. À titre d'exemple, le tutorat a été créé à l'issue d'une réflexion sur les élèves décrocheurs. Il semblait évident qu'il fallait trouver des solutions pour rattraper des élèves qui, bien que capables et motivés au départ, se laissaient prendre au piège de leur toute nouvelle liberté. Par ailleurs, plusieurs professeurs font partie de groupes de réflexion extérieurs, que ce soit dans un domaine disciplinaire ou transversal. C'est le cas de Jacques Royer, professeur de physique-chimie, aide-IPR et animant un GRAF (groupe de recherche action formation) sur les problématiques de "l'évaluation au service des apprentissages" et de "l'accompagnement des élèves". L'apport d'une réflexion élargie à l'extérieur de l'établissement a permis d'alimenter celle qui, déjà

active et animée, suscitait les débats. Sans doute est-ce pour toutes ces raisons que la commission chargée de la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé s'est mise très tôt au travail, ce qui a eu pour avantage non négligeable de favoriser la maturation, de créer une dynamique et une culture de groupe qui rendent visible la cohérence du projet. Bien sûr, tous les professeurs ne sont pas impliqués pour l'instant, puisque seul le niveau seconde est concerné en 2010, et sans doute faudra-t-il encore du temps pour que cette volonté d'accompagner soit acceptée par tous.

## Des objectifs bien définis

Si se fixer des objectifs est une nécessité, il faut au préalable s'appuyer sur les textes officiels (le socle commun de connaissances et de compétences, par exemple) et faire un état des lieux. La commission a donc décidé d'une part de se situer dans un cadre méthodologique transdisciplinaire, et d'autre part, de lister ce qui était attendu d'un élève de seconde, ainsi que ce qui posait problème à bon nombre d'entre eux (voir page 3). En s'interrogeant lui-même sur les objectifs recherchés par la mise en place de modules d'accompagnement consacrés à la méthodologie transdisciplinaire, le groupe a fait ressortir des catégories d'objectifs qui, ensuite, ont été rassemblés par dominante : repérage, maîtrise, expression et communication, transfert (voir ci-dessus). Il est apparu que les types de compétences à développer chez

## Précisions sur les objectifs

- objectifs à dominante de repérage qui se proposent de faire découvrir des notions, de sensibiliser l'attention et l'intérêt des élèves, avant même qu'ils ne s'engagent dans un processus de maîtrise ;
- objectifs à dominante de maîtrise qui se fondent davantage sur une exigence de résultats ;
- objectifs à dominante d'expression et de communication qui proposent la réalisation d'un projet détaché des conditions de l'apprentissage ;
- objectifs à dominante de transfert, c'est-à-dire la capacité à conscientiser, à identifier suffisamment clairement ce qu'on a compris pour pouvoir le réinvestir en le réorganisant : être ainsi capable d'utiliser des apprentissages antérieurs dans une situation nouvelle.

les élèves croisaient ces objectifs : l'autonomie, l'organisation, la capacité réflexive, ou encore les médiations technologiques. Enfin, restait la compétence sans doute la plus fondamentale et la plus significative de la transversalité : la capacité à accéder au système symbolique à partir de la formation de représentations. La difficulté de conceptualisation reste prégnante, mais comment aider les élèves sur ce point crucial ? Même si la commission l'a mise en avant lors du conseil pédagogique de février 2010, la réflexion n'a pas été poursuivie suffisamment pour qu'il y ait un aboutissement concret. Car



## Difficultés rencontrées et compétences attendues

"Difficultés élèves"	Compétences déclinées en différents items
<b>Rechercher, trier et exploiter des informations</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'autonomie dans la recherche et l'exploitation de documents.</li> <li>• Manque de critique vis-à-vis de la source.</li> <li>• Beaucoup de copier-coller ; difficulté à s'approprier l'information et à rédiger avec ses propres mots (ex TPE).</li> <li>• Manque de tri (quantité plutôt que qualité).</li> <li>• Difficulté à prendre en compte le contenu de l'énoncé, car souvent, les termes sont mal définis.</li> <li>• Difficultés à élaborer un plan de dissertation.</li> <li>• En étude de docs, beaucoup de mal à faire la part des choses entre ce que l'on doit extraire des documents et la part de connaissances personnelles qu'ils doivent apporter.</li> <li>• Dans le cas de devoir ou d'exercice, certains ont du mal à "prendre du recul", à lire l'ensemble du sujet, à ressortir les points particuliers et les éléments pertinents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être capable de mener une recherche documentaire à partir de BCDI puis d'internet.</li> <li>• Faire preuve d'autonomie dans cette recherche documentaire.</li> <li>• S'interroger sur la nature du site internet, la pertinence et la fiabilité de l'information.</li> <li>• Comprendre un énoncé, une consigne...</li> <li>• Sélectionner et confronter des informations tirées de plusieurs documents de nature différente (tableau de statistiques, graphe, texte, schéma, photo, etc.).</li> <li>• Être capable de croiser des informations (chiffres, citations...) pour répondre à une question.</li> <li>• Être capable de définir les termes d'un sujet et de s'interroger sur les limites de ce sujet.</li> <li>• Repérer rapidement et efficacement les éléments pertinents dans un document. Repérer ce qui est de l'ordre de l'exemple, de l'argument étayé.</li> </ul>
<b>Intégrer des connaissances et organiser son travail personnel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment mémoriser le cours ?</li> <li>• Que dois-je apprendre ?</li> <li>• Quand faut-il apprendre, et quand faut-il comprendre ?</li> <li>• Trop souvent, un devoir "raté" n'est pas repris.</li> <li>• Mauvaise évaluation du temps nécessaire à un travail, mise au travail tardive, manque d'anticipation.</li> </ul>	<p><b>Intégrer des connaissances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à s'autoévaluer.</li> <li>• Mobiliser ses connaissances antérieures (scolaires ou non) sur le sujet étudié.</li> <li>• Repérer les mots et les informations clés ; extraire l'essentiel.</li> <li>• Restituer des connaissances de base.</li> <li>• Être capable de mobiliser davantage les connaissances de cours pour enrichir la réponse au sujet.</li> </ul> <p><b>Organiser son travail personnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment gérer son temps de travail à la maison, au lycée : permanence, CDI ?</li> <li>• Comment préparer une évaluation ?</li> <li>• Comment apprendre une leçon ?</li> <li>• Comment réexploiter un devoir "raté" ?</li> <li>• "L'autoremédiation".</li> <li>• Organiser son travail (leçon et devoir) entre deux cours. (le soir même du premier cours ? la veille du second ?...)</li> <li>• Élaborer et enrichir ses méthodes propres.</li> </ul>
<b>Communiquer</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté à sélectionner l'information à mettre en avant dans une présentation sur diaporama (ex. en TPE).</li> </ul>	<p><b>Communiquer à l'oral</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception d'un diaporama ; utilisation d'un vidéoprojecteur.</li> <li>• Présentation orale d'un rapport écrit ; technique d'exposé.</li> <li>• Être capable d'animer ou du moins de participer à un débat argumenté.</li> <li>• Être capable d'écouter et de prendre en compte les points de vue des autres.</li> <li>• Se détacher de ses notes.</li> </ul> <p><b>Communiquer par écrit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger avec un minimum de rigueur et de synthèse (choisir un vocabulaire approprié et précis, ordonner ses idées pour atteindre l'objectif assigné au document à rédiger).</li> <li>• Tracer un tableau, un graphique.</li> <li>• Respecter des règles apprises (rédaction d'un courrier, présentation d'un dessin...).</li> </ul>

## Difficultés rencontrées et compétences attendues (suite)

"Difficultés élèves"	Compétences déclinées en différents items
<b>Raisonnement et argumenter</b>	
<p>Souvent, les élèves s'arrêtent à l'étape de lire ou recopier une information ou un résultat sans les mettre en lien avec une autre information ou une connaissance pour en tirer une "conclusion".</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Argumenter, raisonner.</li> <li>• Être capable d'analyser un sujet à partir de mots clés.</li> <li>• Être capable de transformer un thème de recherches en questions-problèmes pour lancer un débat (= problématiser).</li> <li>• Concevoir un plan qui répond au sujet.</li> <li>• Étayer l'argumentation par des exemples précis.</li> <li>• Déduire : établir une relation de cause à conséquence pour faire progresser le raisonnement vers une solution au problème posé, ou une conclusion.</li> <li>• Démontrer, avec la notion de preuve et de comparaison, une idée générale + une explication + un exemple.</li> </ul>
<b>Travailler en groupes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En TP, le travail en binômes n'est pas toujours efficace pour les deux.</li> <li>• La répartition des "missions" de chacun est souvent mal définie.</li> <li>• Les élèves ne prévoient pas la manière de pallier l'absence d'un des membres du groupe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se répartir les tâches ; (définir ce qui peut être mené individuellement et ce qui nécessite un échange avec tous les membres du groupe).</li> <li>• Communiquer en dehors de séances de travaux de groupes.</li> <li>• Mise en commun des documents.</li> <li>• Se respecter et communiquer avec courtoisie !</li> <li>• Organiser le travail en binôme en TP.</li> <li>• Comment constituer ou faire évoluer les binômes ou groupes de travail ?</li> </ul>
<b>Maîtriser certains outils spécifiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Usage approximatif de la calculatrice et de certains outils informatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir utiliser dans des situations simples : la calculatrice, les outils informatiques, les dictionnaires de la langue française, mais aussi étrangères (bilingues et unilingues).</li> </ul>

il était temps, déjà, de poursuivre les échanges à partir des premiers travaux, dans le but, cette fois, de préparer la mise en place concrète de l'accompagnement personnalisé prévu pour septembre. Dès cette période, il a été décidé qu'au minimum, un des deux professeurs principaux de seconde (dans ce lycée, la tâche de professeur principal est assumée par deux enseignants), participerait à cet accompagnement. Observateur privilégié du groupe et des individus, le professeur principal a une connaissance plus précise des élèves et peut ainsi faire le relais entre l'équipe pédagogique et les enseignants qui assurent l'accompagnement personnalisé.

### À chaque période ses objectifs

Dix-huit classes de seconde, deux heures d'accompagnement personnalisé hebdomadaires, ce sont six professeurs au maximum (il peut y avoir quelques intervenants ponctuels) qui se répartissent les quatre-vingt-quinze élèves à chaque créneau horaire, puisque trois classes sont en barrette. Les six groupes constitués et nommés de A à F vont passer par chaque atelier proposé pendant une période délimitée par les vacances (cinq semaines de septembre à novembre, sept entre novembre et décembre...). La semaine qui précède les congés, les élèves n'ont pas d'accompagnement personnalisé de sorte que les enseignants puissent faire le

bilan de la période écoulée, et programmer la période suivante en fonction des observations faites par les professeurs principaux, les équipes pédagogiques et les professeurs impliqués dans l'accompagnement. Pour la première période, il a été décidé de faire arbitrairement des groupes et de proposer des séances de travail sur des points clés en début d'année de seconde : le travail personnel (voir page 5), la prise de notes, l'apprentissage d'une leçon, la communication orale et la communication écrite. Il s'agit avant tout de fournir des outils et les premiers éléments d'une prise de conscience des attendus. Après la régulation de la fin octobre, selon les observations faites, ces mêmes ateliers pourront être à nouveau proposés à ceux qui en auraient encore besoin. La communication écrite sera vraisemblablement encore à l'affiche ! Mais de nouveaux objectifs seront fixés : engager un travail en profondeur pour construire de nouvelles compétences. Par exemple, préparer les élèves au travail de groupe dans la perspective des TPE (travaux personnels encadrés) de la classe de première, ou bien les engager dans un PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations) par des ateliers de découverte... et pourquoi pas, associer la compétence "savoir travailler en groupe" à celle de "communiquer par écrit" sur un thème lié à l'orientation...

## Séance méthodologie

**Durée :** Une séance d'1 heure 50 min pour une demi-classe (environ 16 élèves).

### **20 minutes. Brainstorming.**

"Organiser son travail personnel" est écrit au tableau.

### **5 à 10 min. Travail en silence.**

Consigne donnée aux élèves : rester silencieux et venir écrire à tour de rôle au tableau ce qu'évoque le terme "travail personnel".

Un élève peut venir plusieurs fois.

Un élève peut souligner ce qui a été écrit par un autre pour montrer qu'il est d'accord. Il peut aussi rayer ce qui a été écrit par un autre pour montrer qu'il est en désaccord.

### **10 à 15 min. Débat.**

Ensuite le professeur commente ce qui a été écrit en demandant éventuellement des explications aux auteurs. Il oriente si nécessaire les questions pour aboutir à quelques critères de "bonne organisation du travail personnel" et ne pas se limiter à une simple définition du travail personnel.

Le but est de faire émerger les points suivants :

Qu'est-ce que bien organiser son travail personnel :

- Bien gérer son temps libre en connaissant son emploi du temps au lycée et en dehors du lycée.
- Profiter des "heures libres" au lycée pour s'avancer en allant en permanence, au CDI...
- Ne pas rester seul face à ses difficultés : profiter des dispositifs d'aide "SOS", travailler avec un camarade...
- Anticiper son travail en pensant qu'il n'y pas que les travaux de type "devoir à la maison", "exercice noté dans l'agenda" ou "devoir à la maison". Il ne faut pas négliger l'apprentissage régulier des cours.

### **Ce bilan est pris en note par les élèves.**

### **20 à 30 minutes. Emploi du temps scolaire et personnel.**

#### **Individuellement.**

Chaque élève complète le tableau fourni (voir page suivante) en y faisant figurer son emploi du temps au lycée et son emploi du temps personnel (temps de transport, activités sportives ou autres). Il repère les moments habituels qu'il consacre au travail personnel et le lieu (permanence, CDI, maison...).

Le professeur circule de groupe en groupe pour répondre aux interrogations.

### **Bilan collectif.**

Combien de temps est consacré par semaine au travail personnel ?

Est-ce suffisant ?... voir l'activité suivante.

### **20 à 30 minutes. Évaluation du temps de travail nécessaire par semaine.**

En groupe de trois ou quatre.

Lister le travail attendu pour la semaine complète suivante et évaluer le temps nécessaire... Sans oublier l'implicite : relecture et apprentissage régulier des cours antérieurs.

### **Bilan collectif.**

Évaluation du type de travail et du temps nécessaire par discipline pour la semaine à venir.

*C'est l'occasion d'explicitier les attentes des enseignants en termes d'autonomie et d'initiative.*

Les élèves prennent en note ce BILAN QUANTITATIF pour une semaine "classique" de travail.

### **20 minutes. En groupe ou individuellement. Travail à faire où, quand et avec qui ?**

Pour chaque discipline et chaque type de travail, répondre aux questions de la grille fournie, un tableau avec les colonnes suivantes : travail à faire ; pour quand ? ; durée totale nécessaire ; ce travail peut-il être fait en une seule fois ou faut-il prévoir plusieurs plages horaires ? Préciser. Ce travail sera-t-il fait seul ? Me faudra-t-il de l'aide ? Qui pourra m'aider ? Ce travail nécessite-t-il du matériel particulier et lequel (livre, ordinateur, connexion internet) ? Quel est le meilleur endroit pour faire ce travail : CDI, permanence, maison... ? Quel est le meilleur moment pour faire ce travail ?

*Ce travail ne nécessite pas de mise en commun, mais plutôt des réponses personnalisées.*

### **Reste de la séance. Planning individuel.**

Chaque élève élabore son planning de travail chronologique pour la semaine à venir, sur un document personnel ou en complétant sa grille emploi du temps ou son agenda personnel.

## Une mise en œuvre régulée

Les enseignants impliqués n'ont pas toujours les élèves en cours, ce n'est pas une nécessité absolue quand on travaille de cette façon. En revanche, ce qui est essentiel c'est la concertation et, comme le souhaite J. Royer, une évolution des pratiques vers une approche par compétences. Dans tous les systèmes d'aide mis déjà mis en place, au collège particulièrement, on constate à quel point la tentation est grande de revenir, au fil des séances, à du disciplinaire. En début d'année de sixième par exemple, beaucoup de professeurs acceptent de faire quelques semaines de méthodologie mais ensuite, l'heure d'ATP (aide au travail personnel) est souvent consacrée à un soutien en mathématiques ou

en français. Cette dérive, J. Royer aimerait bien l'éviter et espère que le groupe constitué pour 2010 avec des professeurs volontaires évitera cet écueil. Un des points positifs est le travail en binôme pour les enseignants qui le souhaitent car le croisement des disciplines (français/sciences physiques par exemple) est un bon moyen de faire émerger des compétences à travailler (voir page 6). C'est aussi un moyen de croiser les regards portés sur les élèves afin, lors de la concertation, de mieux évaluer les manques à pallier pour tel ou tel. Mais ce changement de posture demande une réelle adaptation aux professeurs : il faut avoir en tête la compétence visée et plus uniquement le savoir à faire acquérir. La réalité s'impose cependant : lors de l'atelier sur le travail per-

## Séance communication écrite

### Atelier : communiquer à l'écrit

Ce scénario d'activité a été élaboré par Maryse Parent et Jacques Royer en s'appuyant sur le compte rendu de la réunion du groupe "communiquer à l'écrit" du 16 juin 2010 (Fanny Amblot, Françoise Le Bot, Isabelle Maitrepierre et Annick Meyer).

**Durée :** Une séance d'1 heure 50 min pour une demi-classe (environ 16 élèves).

*Situation fictive :* chaque élève doit effectuer un stage de découverte professionnelle de trois jours du 13 au 15 décembre 2010. Il lui faut donc rédiger sa lettre de demande de stage.

### 20 minutes. Individuellement.

*Travail :* rédiger la lettre en spécifiant le destinataire.

### 20 minutes. Activité en binômes.

Chaque binôme lit deux ou trois lettres écrites par d'autres élèves du groupe et note ses commentaires sur le style, la clarté du propos, l'orthographe, le vocabulaire employé...

*Pour faciliter la mise en commun, les commentaires apportés par les différents binômes devront être écrits dans des couleurs différentes.*

### 35 minutes. Mise en commun.

À partir de quelques exemples de commentaires, sans pour autant stigmatiser les auteurs des lettres, faire débattre les élèves oralement afin de faire émerger **les qualités d'un bon écrit** :

- Ne pas oublier qu'un écrit est un acte de communication : on écrit "à", on écrit "pour". Il faut donc adapter le niveau de langage (soutenu, courant, familier) et le registre (ex : pathétique, ironique, polémique,

didactique) à la situation de communication et au destinataire.

- Maîtriser les compétences langagières : orthographe, syntaxe, vocabulaire, ponctuation, temps employés...
- Savoir organiser ses idées : introduction, développement cohérent, découpage en plusieurs paragraphes...
- Savoir enchaîner les idées en utilisant à bon escient les connecteurs logiques (ex : en effet, par ailleurs, cependant...) et les reprises nominales (utilisation de pronoms...).
- Respecter les contraintes formelles de chaque type d'écrit : autour du travail de mise en page (pour la lettre : coordonnées, en-tête, formule de politesse...).

Après cette mise en commun (au tableau) les élèves écrivent un bilan.

### Reste de la séance. Individuellement.

Chaque élève récupère son document initial et le réécrit en tenant compte des remarques des autres élèves et du bilan de la mise en commun : **écrire c'est réécrire.**

- On pourra distribuer une fiche annexe présentant un modèle sommaire de mise en forme et quelques exemples de formules de politesse. On peut envisager une finalisation sur traitement de texte. Sur une autre feuille, chaque élève s'autoévalue en répondant à la question : *quels sont mes besoins pour améliorer ma communication à l'écrit ?*
- Cette autoévaluation peut aussi avoir lieu avant la réécriture finale.
- Cette autoévaluation servira de diagnostic avant la constitution des groupes pour les prochaines périodes d'accompagnement personnalisé.

sonnel, très peu d'élèves ont, dans la liste des choses qu'ils devaient faire, mentionné le fait de relire leurs cours... ! Implicite pour certains, inutile pour d'autres, c'est indispensable pour le plus grand nombre qui néanmoins l'ignore encore : cette compétence non acquise produit sans aucun doute quelques échecs. L'observation et la concertation des professeurs feront évoluer les contenus des ateliers afin d'aborder les compétences transversales pour lesquelles chaque élève a une marge de progrès.

## Évaluer pour progresser

Sur le plan pratique, les deux heures successives d'accompagnement personnalisé semblent un peu longues pour les élèves. D'autant plus lorsque, placées en fin de journée, les séances sont consacrées à la méthodologie. Mais ces deux heures seront nécessaires dès lors que les professeurs ou les COP (conseillers d'orientation psychologues) organiseront des visites dans le cadre du PDMF. De plus, la mobilisation de six enseignants pour trois classes apparaît très intéressante pour moduler les groupes : un COP réunit trente élèves pendant qu'un enseignant prend un groupe plus restreint. Le dispositif

sera étendu aux classes de première à la rentrée 2011 puis de terminale en 2012. Il faudra vraisemblablement que des professeurs plus nombreux s'impliquent et sans doute le processus de réflexion sera-t-il alors plus difficile à maintenir. C'est une inquiétude pour J. Royer qui espère que la politique de l'établissement sera suffisamment suivie pour entraîner le plus grand nombre vers la poursuite du travail initié. Une réflexion est déjà lancée sur le fait de faire apparaître l'accompagnement personnalisé sur le bulletin scolaire. Pas de note mais une évaluation par acquisition de compétences. Ce serait une suite logique à la mise en œuvre du socle commun au collège. D'autant plus qu'à la rentrée 2011, les élèves de seconde arriveront avec leur livret de compétences, il serait bien dommage de ne pas l'exploiter. Comme J. Royer aime à le dire à ses élèves de terminale, il se sent professionnellement heureux lorsque, à la fin de leur dernière année de lycée, ses élèves ont acquis l'autonomie ! C'est-à-dire la capacité à organiser et gérer leur travail personnel, à anticiper, à savoir faire le petit "truc" supplémentaire, à aller chercher les informations... des compétences construites d'années en années ! □